

CERAMICA COLLET S.A.	<b>FEUILLE DE DONNEES DE SECURITE</b>		
	R.D. 363/95, R.D. 255/2003		
<b>PF</b> Pâte Rouge	Rev. 5	11/15	
	Page 1 de 4		

## 1. Identification du produit et de la société

### 1.1. Identification de la substance ou de la préparation:

Nom générique:	PF	
Référence commerciale:	AFP	pâte rouge en poudre
	PFD	avec 17% d'humidité approx.
	PFS	avec 19% d'humidité approx.
	PF*E	avec 22% d'humidité approx.
	PFB	avec 23% d'humidité approx.
	PF/CHF*E	avec chamotte 0/0.5 mm.
	PF/CHM*E	avec chamotte 0/1.5 mm.

Pâte céramique de basse température, de cuisson rouge en atmosphère oxydante, et poreuse. Utilisable dans des applications très diverses: poterie, céramique structurelle, décorative et artistique.

### 1.2. Information du fabricant:

CERÁMICA COLLET S.A.	N.R.I. 8-73819
Pol. Ind. L'Olana s/n	
E-08292 Esparreguera (Barcelona) - SPAIN	
Tel. +34 93 777 23 44	
Fax +34 93 770 94 11	
E-mail: <a href="mailto:com@ceramicacollet.com">com@ceramicacollet.com</a>	
Web: <a href="http://www.sio-2.com">www.sio-2.com</a>	

## 2. Composition / Information sur les composants

### 2.1. Caractérisation chimique - minérale:

La pâte est composée d'argile et eau. L'argile est un mélange de silicates d'aluminium hydratés (basiquement illites), quartz, calcite et feldspaths.

Les variétés chamottées contiennent de la chamotte (20%), qui est argile calcinée à 1350°C et est composée de mullite, quartz, cristobalite et phase vitreuse.

### 2.2. Substances dangereuses:

Nom	Concentration	Symbole	Phrases R
Carbonato de baryum	< 1%	Xn (nuisible)	R22

Le matériel contient du carbonate de baryum (<1%). La présence d'une substance nuisible (Xn) en concentration inférieure à 1% implique sa non classification comme préparation dangereuse (R.D. 255/2003).

## 3. Identification des dangers

Le produit contient du quartz (<25%). Des expositions très prolongées à d'importantes concentrations de poussière de quartz peuvent produire des indispositions pulmonaires. Voir alinéa 8: Contrôles d'exposition / Protection personnelle.

CERAMICA COLLET S.A.	<b>FEUILLE DE DONNEES DE SECURITE</b>		
	R.D. 363/95, R.D. 255/2003		
PF Pâte Rouge	Rev. 5	11/15	
	Page 2 de 4		

#### 4. Primers secours

- 4.1. Inhalation : l'inhalation de poussière concentrée d'argile peut provoquer des ennuis respiratoires, sans effets toxiques décrits. Tousser et transférer à zone aérée
- 4.2. Contact avec la peau : il ne produit pas d'effets négatifs excepté à des personnes spécialement sensibles (allergiques). Laver avec eau.
- 4.3. Contact avec les yeux : la pénétration de particules dans les yeux produit une irritation par corps étrange. Laver avec eau abondante.
- 4.4. Ingestion : ne sont pas nécessaires des mesures spéciales. Voir alinéa 11 : Information toxicologique.

#### 5. Mesures de lutte contre des incendies

Produit non inflammable.

#### 6. Mesures à prendre en cas de déchet accidentel

Précautions individuelles : ils ne sont pas nécessaires.  
 Précautions pour la protection de l'environnement : ils ne sont pas nécessaires.  
 Méthodes de propreté : laver avec eau.

#### 7. Manipulation et stockage

- 7.1. Manipulation : on ne requiert pas de conditions spéciales.
- 7.2. Stockage : protéger le produit du gel (maintenir à température supérieure à 0°C).

#### 8. Contrôles d'exposition/Protection personnelle

##### 8.1. Mesures d'ordre technique :

En cas d'exposition de travail au matériel dans état poussière, fournir une ventilation adéquate. Si ceci n'était pas suffisant pour maintenir les concentrations sous les limites d'exposition, on doit porter la protection personnelle correspondante.

##### 8.2. Limites d'exposition :

Valeurs TLV d'accord avec la *American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH)*, 1996.

Nombre	EINECS	N° CAS	STEL <sup>1</sup>		TWA <sup>2</sup>	
			ppm	mg./m <sup>3</sup>	Ppm	mg./m <sup>3</sup>
Poussière inerte	-	-	-	-	-	10
Poussière quartz	238-455-4	14808-60-7	-	-	-	0.1

<sup>1</sup> Limite d'exposition de courte durée (15 min.)

<sup>2</sup> Limite d'exposition de longue durée (8 h.)

##### 8.3. Protection personnelle :

Protection respiratoire : respirateur de filtre P2 en cas de manipulation de poussière.  
Protection mains : il ne demande pas de protections spéciales, excepté à des personnes allergiques.  
Protection yeux : lunettes de protection de sécurité en cas de manipulation de poussière.  
Protection cutanée : il ne requiert pas de protections spéciales.



PF Pâte Rouge

Rev. 5

11/15

Page 3 de 4

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	masse argileuse plastique
Couleur	rougeâtre marron
Parfum	inodore
Granulométrie	0-0.25 mm. 100%
	0-0.05 mm. 80%
Plasticité (Atterberg)	L.L.: 41, I.P.: 18
Intervalle de cuisson	970-1055°C
Température de fusion	à partir de 1200°C
Point d'ignition	no convient pas
Inflammabilité	n'est pas inflammable
Danger d'explosion	no convient pas
Densité apparente	2 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité en eau	insoluble

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Stabilité :

Produit stable dans des conditions originales d'emballage. Hors de son emballage il perd de l'humidité à température ambiante.

Par séchage à 110°C on obtient la perte totale d'humidité.

Par cuisson à des températures comprises dans l'intervalle indiqué dans le point 9., on obtient sa transformation à matériel céramique.

### 10.2. Produits de décomposition dangereux : il ne détache pas de produits dangereux.

## 11. Information toxicologique

Le produit ne contient aucune substance qui classe le produit comme préparation dangereuse selon le Reglamento de Sustancias Peligrosas R.D. 363/95 et le Reglamento de Preparados Peligrosos R.D. 255/2003.

Etant donné la présence de carbonate de baryum, le produit n'est pas conforme à la Norme Européenne EN-71/3 sur la sécurité dans les jouets. Pour ce motif, le produit n'est pas apte pour utilisation infantile.

## 12. Indications écologiques

Le produit ne présente aucun effet négatif pour l'environnement.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Elimination du produit : éliminer comme résidu inerte.

13.2. Elimination des emballages utilisés : il ne requiert pas de précautions spéciales.

13.3. Dispositions sur l'élimination de résidus : éliminable comme résidu banal.

## 14. Information relative au transport

ADR/TPC: non applicable

RID/TPF: non applicable

CERAMICA COLLET S.A.	<b>FEUILLE DE DONNEES DE SECURITE</b> R.D. 363/95, R.D. 255/2003		
<b>PF</b> Pâte Rouge	Rev. 5	11/15	
	Page 4 de 4		

IMDG: non applicable

IATA/ICAO: non applicable

Le produit n'est pas considéré comme dangereux pour le transport.

### 15. Information réglementaire

Symboles de danger : non applicable

Phrases R et S : non applicable

Conformément au Reglamento de Sustancias Peligrosas R.D. 363/95 et le Reglamento de Preparados Peligrosos R.D.255/2003, le produit n'est pas classé comme dangereux

### 16. Autres informations

Les pâtes céramiques ou les argiles ne sont pas indiquées dans le Catalogue Européen de Substances Chimiques Commercialisées (EINECS) comme une substance concrète, mais ils sont inclus dans "les substances qui apparaissent de manière naturelle".

N° EINECS : 310-127-6

N° CAS : 999999-99-4

L'information de cette Feuille de Données de Sécurité est basée sur les connaissances actuelles et sur les lois en vigueur de la UE et les ressortissants, donné le cas que les conditions de travail des utilisateurs sont hors de notre connaissance et contrôle.

Le produit ne doit pas être utilisé pour des fins différents à ceux-là qui sont spécifiés dans l'alinéa 1, sans avoir d'abord une instruction, par écrit, de son maniement.

Il est toujours la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures opportunes afin de remplir les exigences établies dans les législations en vigueur.

L'information contenue dans cette Feuille de Données de Sécurité est donnée de bonne foi et seulement signifie une description des exigences de sécurité du produit. Il ne faut pas la considérer comme une garantie de ses propriétés.

**L'information de cette Feuille de Données de Sécurité a été rédigée en accord avec le R.D. 363/95 et le R.D. 255/2003.**